

Réunion des responsables de clubs
Critérium national 2025 – Florensac – 14h

Présents : Corentin SONILIACQUE, Responsable National tir à l'arc ; Sébastien DEROTHE, Président du CDSMR 34 et Sébastien RUFFIN CDSMR 34 ; Dominique WEISE, Vice-Président de la FNSMR ; Eva TROTTEIN, Secrétaire Générale FNSMR ; Serge HUMILIERE, Franck SONILIACQUE, Jean-Marc PORTENSEIGNE, Arbitres ; Christine LAHORTE, Foyer Rural de Blaincourt les Précy (60) ; Isabelle BAILLET, CDSMR 62 ; Marie-Aude THEVENET, Foyer Rural de Vailhauquès (34) ; Christian , Arbitre de l'édition 2025 et Les archers de Cessero (34) ; Lionel PIRIOU, Uilly Saint Georges (60) ; Léa SINGIER, Steenbecque (59) ; Jocelyn TROTTEIN, Responsable du pas de tir et Foyer Rural Jean Coupet (59) ; Cyprien TENDART, Pogny (51) ; Corentin GROCHOWALSKI et Gérard VAINCLAIR, Les archers du Vernois (57) ; Bernard VAILLANT et Nathalie MOREAU, Foyer Rural Jean Monnet (62) ; Christian DUPUY, Foyer Rural de Thorigné sur Dué (72) ; Jean-Marc PORTENSEIGNE et Rémi BEAUCOUR, Foyer Rural Antarès Rémilly ; Delphine DEWAELE, Les archers Steenwerckois (59) ; Michel GANGLOFF, Luppy (57) ; Angélique et Michel BEELS, Les Archers de Légolas (59) ; Jean-Pierre TEETEN et Elodie COLOMBO, Les archers de Spycker (59) ; Delphine DEROO et Alexis DELVART, ASSE Staple (59) ; Lucas HERMAN, Archers les Jeunes d'Avesnes le Comte (62) ; Dominique VASSEUR, Les Archers des Monts de Flandres (59) ; Jean François DORR, Sauvian (34).

Excusés : Foyer Rural de Delme

Absents : St Mars d'Outille (72).

1. Accueil

- Dominique WEISE remercie et félicite Serge HUMILIERE, arbitre présent depuis le premier critérium, mémoire du Critérium National.
- Dominique WEISE remercie Sébastien DERHOTTE, Président du CDSMR 34, pour l'accueil.
- Sébastien DEROTHE s'excuse auprès de l'ensemble des participants pour les faibles quantités dans les plateaux repas. Il a fait part de son mécontentement au traiteur. Les clubs présents dans la salle remercient Sébastien pour ses excuses.
- Corentin SONILIACQUE remercie l'ensemble des équipes présentes d'avoir le déplacement jusqu'à Florensac, félicite Sébastien DEROTHE et toute l'équipe de bénévoles.

2. Tour de table à propos de l'édition 2025

Le tour de table est réalisé par Régions.

Les retours sont unanimes quant à la qualité de l'accueil, la bienveillance, la disponibilité, l'amabilité et le sourire de l'équipe de bénévoles. Les personnes présentes connaissent toutes, ou en grande partie, les difficultés de l'organisation d'un tel évènement et félicitent le CDSMR 34 et les bénévoles.

3. Chaleur dans la salle de tir

Un club fait part de sa surprise qu'il fasse aussi chaud dans la salle de tir, notamment dans le sud, région où il fait chaud.

Dominique WEISE va se renseigner pour mettre en place un partenariat entre la FNSMR et un prestataire pour avoir des fontaines à eau fraîche dans les salles de sport pour les critères (tir à l'arc, badminton, Tennis de table, entre autres).

Le CDSMR 34 met tout de suite des bouteilles d'eau au frais pour fournir de l'eau fraîche à chaque archer de la finale.

4. Demande d'une « pause fraîcheur »

Compte-tenu de la chaleur importante dans la salle de tir, de l'impossibilité d'aérer durant les tirs pour des raisons de sécurité (présence d'une seule porte derrière les cibles).

Compte-tenu d'un début de malaise d'un enfant archer durant les tirs, Franck SONILIACQUE propose l'instauration d'une « pause fraîcheur » dans le cas de fortes chaleurs comme cette année. En effet, les malaises (et tout incident médical) ne sont pas traités dans notre règlement.

- Plutôt que de couper les tirs, il est fait proposition d'un point de règlement similaire à l'incident de tir technique : Il est répondu que les arbitres ne sont pas médecins et ne sont donc pas en mesure de savoir si la personne fait réellement un malaise, si elle est apte à reprendre le tir, si elle simule.
 - Marie-Aude (Vailhauquès) explique qu'en FFTA, lors de fortes chaleurs régies par une vigilance orange de Météo France, il est imposé aux archers d'avoir une serviette de toilette humide à poser sur la nuque pour baisser la température corporelle. Des seaux d'eau sont à disposition pour mouiller les serviettes.
 - Serge explique et rappelle que notre règlement stipule l'entrée d'un remplaçant dans la volée suivante en cas de problème médical de l'archer, sans échauffement. Il est fait état que très peu de remplaçants ne s'échauffent et ne montent leur arc et sont prêts à tirer.
 - Il est alors demandé que les remplaçants puissent tirer les volées d'échauffement avec leur équipe, étant donné que ces volées se font au sifflet : **Proposition acceptée avec mise en place dès la finale qui se déroulera juste après la réunion.**
 - **Point de règlement « malaise chaleur » validé : À l'appréciation de l'arbitre, si l'archer fait un malaise, et qu'il se sent mieux, il peut rattraper les flèches non tirées, dans la limite d'une volée maximum. Si son arrêt dure plus d'une volée, l'entrée du remplaçant se fera suivant le règlement en vigueur.**
5. Le club de Houplines demande s'il est possible d'imposer la mixité dans les équipes.
- Dominique WEISE explique que nous y arrivons petit à petit sans en imposer la règle. Cette année, sur les 21 équipes, seules 4 équipes ne sont pas mixtes. Nous ne pouvons pas imposer cette règle au risque de pénaliser des équipes.
6. Il est demandé où se tiendra l'édition 2026 : aucune main ne se lève.

Le temps disponible et les questions étant épuisés, la séance est levée à 15h15.

Compte-rendu repris par Eva TROTTEIN, Secrétaire Générale FNSMR.